

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr)

- Hevron SA, 2852 Courtételle
postes d'assemblage et de soudage par gabarit
12 ho
24 avril 2000 au 26 avril 2003 (renouvellement)
- Société Vinicole de Perroy, 1166 Perroy
mise en bouteilles
20 ho
1er mai 2000 au 3 mai 2003 (renouvellement)

Travail de nuit ou travail à trois équipes (art. 17 ou 24 LTr)

- Nivarox-Far SA, 2400 Le Locle
Décolletage en commande numérique et „à came,,
3 ho
6 mars 2000 au 10 mars 2001 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/ 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Déplacement des limites du travail de jour

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Ismeca Europe SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
département Stock
10 ho, 1 f
17 avril 2000 au 15 juillet 2000 (renouvellement)
- Etrema SA, 1217 Meyrin 2
Fabrications biotechnologiques
3 ho
6 mars 2000 au 8 mars 2003 (renouvellement)
- Cendres et Métaux SA, 2501 Bienne
production bijouterie
3 ho, 2 f
22 mai 2000 au 24 mai 2003 (renouvellement)
- Recta SA, 2501 Bienne
atelier d'injection plastique
1 ho, 2 f
13 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)
- Universo SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
rivage et contreperçage; Universo Aiguilles SA, Centre du Crêt-du-Loclé
4 ho, 2 f
13 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)

Travail de jour à deux équipes

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Derendinger & Cie SA, 1212 Grand-Lancy
Atelier de mécanique, centres d'usage CNC
30 ho
13 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)
- J. Egger SA, 1705 Fribourg
„finition montage,, et „injection plastique,,
40 f
13 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)

Travail de nuit et travail à trois équipes

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, et 24, al. 2, LTr)

- Securit Sabiac SA, 1680 Romont
Ligne industrielle „in line.,
5 ho
6 mars 2000 au 8 mars 2003 (renouvellement)
- Tana SA, 2733 Pontenet
Injection plastique
1 ho
13 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)
- Derendinger & Cie SA, 1212 Grand-Lancy 1
Atelier de mécanique, centres d'usinage CNC
5 ho
12 mars 2000 au 15 mars 2003 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Etrema SA, 1217 Meyrin 2
Fabrications biotechnologiques et pharmaceutiques
6 ho
5 mars 2000 au 8 mars 2003 (renouvellement)

Travail continu

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 25, al. 1, LTr)

- Alusuisse Aluminium Suisse SA, 3966 Chippis
Usine de Sous-Géronde: presses à filer
100 ho
23 avril 2000 au 26 avril 2003 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

25 avril 2000

Secrétariat d'Etat à l'économie
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	16
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.04.2000
Date	
Data	
Seite	2350-2353
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 486

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.